

# DES NOUVELLES DU PATRIMOINE



Juin 2014

---

*Le XXe rassemblement des villes et villages Beaufort du monde a eu lieu à Beaufort-en-Vallée du 6 au 9 juin dernier. A l'occasion d'une visite guidée, le passage sur les ruines du château-fort, en compagnie, notamment, de représentants du village de Montmorency-Beaufort m'a fait souvenir d'un épisode de la guerre de Cent Ans. C'était en 1421 ...*

*Jea-Marie Schio*

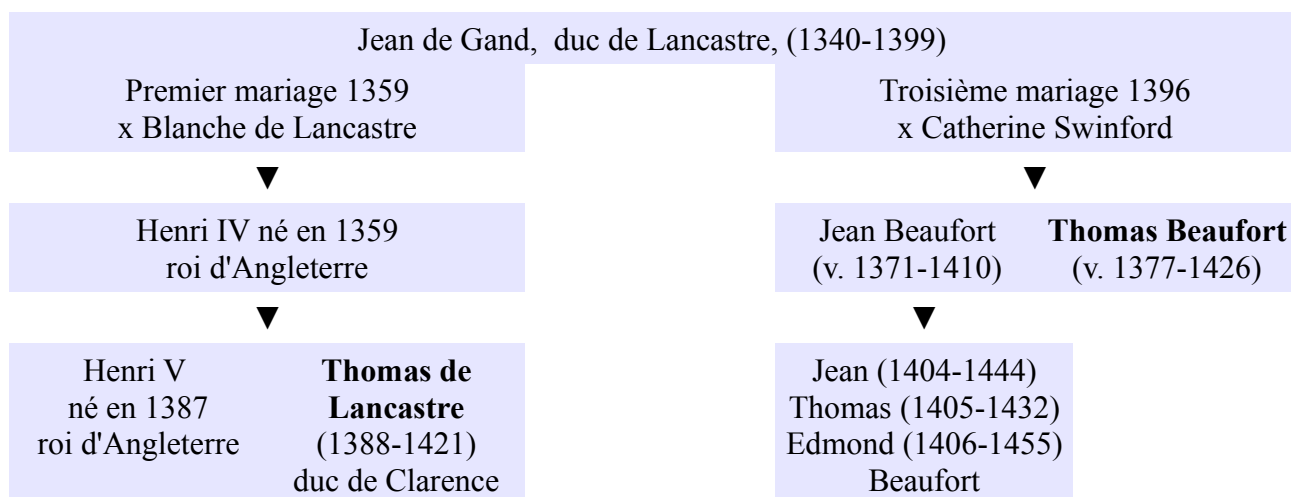
---

## Thomas Beaufort et Thomas de Lancastre, au château de Beaufort

Thomas Beaufort, appelé le bâtard de Clarence, est né hors mariage, vraisemblablement, à Beaufort en Champagne, de Jean de Gand, duc de Lancastre et de Catherine Swinford.

Jean de Gand était en effet seigneur de Beaufort, garnison anglaise pendant la guerre de Cent-Ans. Le mariage, validé en 1396, a été assorti de l'obligation pour cette famille de ne point porter le nom de Lancastre. Comme ses frères et sœurs, nés de cette union, Thomas a eu le nom de Beaufort.

Thomas de Lancastre, né en 1388, est le petit fils de Jean de Gand, marié en première noce à Blanche de Lancastre. Il reçoit le titre de duc de Clarence en 1412. Son frère aîné est roi d'Angleterre en 1413, sous le nom de Henri V.



Nota : ce qui suit s'inspire principalement de la publication de Vallet de Viriville, dans « Histoire de Charles VII, Tome I, livre II, chapitre VII », dans un épisode de la guerre de Cent-Ans.

Henri V vient en France en 1420 pour déshériter le dauphin Charles du trône de France. Il repart en Angleterre et laisse à son frère Thomas de Lancastre, nommé lieutenant général du royaume français, le soin de récupérer d'autres territoires.

**Thomas de Lancastre**, guerrier intrépide et impatient, vient mettre le siège devant Angers, le 14 mars 1421 avec 3000 hommes. Repoussé par les troupes du dauphin, il se dirige vers Tours et fait halte à Beaufort-en-Vallée.

Le samedi saint 22 mars 1421, à midi, pendant qu'une partie de ses troupes pillent vivres et fourrages dans tout le pays, le duc de Clarence dîne au château en compagnie de « la fleur de la noblesse anglaise », en particulier de ses cousins Beaufort.

Il est averti par des prisonniers écossais que l'armée du dauphin, sous les ordres du maréchal Gilbert Motier de la Fayette, renforcée par 5000 écossais commandés par le comte de Bucan, arrive à Baugé.

Le duc de Clarence, trompé par un mercenaire lombard sur les forces réelles des ennemis, décide de les surprendre et part sur le champ, au-devant d'eux, avec 1500 chevaliers, sans attendre ses hommes à pied.

Il laisse ses archers à Beaufort-en-Vallée, sous le commandement de **Thomas Beaufort**.

La bataille, sans merci, se déroule d'abord au Jeune-Baugé, puis au Vieil-Baugé où l'armée écossaise attend les anglais en bon ordre. Il est difficile ici de décrire les combats, tant les chroniqueurs divergent dans leurs récits et ce n'est pas le sujet.

Clarence se distingue au plus fort de la mêlée. Il est l'homme à abattre. C'en est bientôt fait et le mérite en est accordé à un chevalier écossais qui a porté le coup fatal.

Thomas Beaufort, accourt de Beaufort-en-Vallée, avec les archers, mais trop tard. Les troupes anglaises ébranlées abandonnent le terrain de bataille et reviennent se regrouper à Beaufort-en-Vallée, avant de se diriger finalement vers la Normandie.



*Thomas Beaufort sous les traits de Brian Blessed*

Dans les combats, trois neveux de Thomas Beaufort, Jean, Thomas et Edmond, ont été capturés par les franco-écossais. Ils resteront prisonniers en France pendant de longues années.

Depuis 1369, la châtellenie de Beaufort avait rejoint le domaine royal français, Charles V ayant réussi à s'emparer du château « par trahison ».

Comté cédé par Louis XII à Gaston de Foix, en 1507, Beaufort [en Champagne] devient duché-pairie, en 1597, au bénéfice de César de Vendôme, fils naturel de Gabrielle d'Estrée et d'Henri IV. Redevenu simple duché en 1688, il est vendu au duc Charles-Frédéric de Montmorency.

Beaufort est alors appelé Montmorency, par décision de Louis XIV.

La commune prend son nom actuel de Montmorency-Beaufort en 1919.

C'est sur ce fond d'histoire que le 8 juin 2014, quelques beaufortais [de Champagne] ont gravi la butte du château-fort de Beaufort-en-Vallée, sur les traces de leur lointain concitoyen Thomas Beaufort.

## Réparations au clocher de l'église Notre-Dame

A la fin du mois d'avril dernier, une entreprise locale de couverture est intervenue d'urgence sur la toiture du clocher de l'église Notre-Dame.

Il y avait un risque de chute d'un épi de plomb de l'un des quatre clochetons, à une quarantaine de mètres de hauteur.

Point d'échafaudage ou de descente en rappel depuis le lanterneau. Non, une nacelle au bout d'une flèche portée sur camion a permis d'intervenir rapidement.

La pièce de plomb qui pèse plusieurs dizaines de kilogrammes, n'étant plus soutenue par une charpente détériorée, a été descendue. L'opération a permis de contrôler d'autres parties de cette toiture.

Après plusieurs pinacles en pierre trop vétustes, c'est un autre élément d'architecture qui disparaît, espérons-le pas définitivement.

Cette actualité donne l'occasion de revenir sur une opération de restauration du clocher, entreprise dans les années 1940 et qui s'est avérée compliquée par les circonstances.

Pour la réparation de la couverture, l'architecte Mornet avait fait un projet. L'estimation des travaux était de 109 314,80 francs, y compris échafaudage. De son côté, l'entreprise Gautier a remis, le 29 avril 1940, une proposition d'un montant de 80 140,97 francs, pour couverture et zingage mais hors échafaudage.



*Les ouvriers en contrôle sur la nacelle*

Ce projet a dû être abandonné car il n'a pas été possible de trouver des bois de charpente pour réaliser les échafaudages. En ce contexte de guerre, le fournisseur local réservait son stock pour ses clients en charpente.

L'entreprise Gautier fait une nouvelle proposition deux ans plus tard, juste avant qu'une lettre de la compagnie d'assurances l'UNION ne parviennent en mairie. La compagnie prévient le maire qu'elle ne pourra plus garantir la ville pour sa responsabilité civile vu que « le clocher de l'église ne présente plus les dernières qualités requises par la police ».

Les choses restent néanmoins en l'état et ce n'est qu'au début de l'année 1947 que des travaux sont engagés.

C'est l'entreprise Brochard d'Angers qui réalise l'échafaudage, les bois étant fournis par l'entreprise Cauny de Beaufort-en-vallée. Eugène Boisteau d'Angers se voit confier la couverture, suivant devis du 29 février.

Parallèlement, l'entreprise Jean Lebrun d'Angers réalise des travaux de ravalement, suivant soumission du 12 mars.

Les travaux vont se révéler plus conséquent que prévus et la déclaration d'achèvement n'est prononcée qu'en février 1951, soit onze après le premier projet.

L'état des mémoires dressé par l'architecte Mornet affiche une dépense totale de 4 132 038 francs, dont 2 772 716 francs pour le couvreur seul. L'échafaudage mis en œuvre a coûté 860 639 francs.

## Des archives pour le centenaire de la déclaration de guerre 14-18

Pour le centenaire de la déclaration de la Grande guerre 14-18, une grande collecte de documents d'archives personnelles a permis de constituer une base de données virtuelle européenne de souvenirs. Je rappelle ici que j'ai constitué et mis en ligne, sur Internet, en mars 2008, une fiche qui relate les échanges de correspondance sur cartes postales, entre un soldat de la Vallée et sa famille, pendant cette guerre.

Il est possible de la consulter à l'adresse

[http://beaufortenvallée.net/grande-guerre/html/grande\\_guerre.html](http://beaufortenvallée.net/grande-guerre/html/grande_guerre.html)

En complément, je montre ici un des « posters » publié par l'éditeur H. Billy de Paris, en 1918, dans un format 77x55 cm.

Une illustration de C. Jankowski occupe une grande partie du recto. Le reste, comme le verso, est consacré à des paroles de chansons composées pour la circonstance sur des airs connus.

Les musiques étaient vendues sur commande auprès de l'éditeur. Il vendait en général, sur catalogue,

musiques, chansons, récits, monologues, farces, attrapes, romans, comédies, magie, spiritisme, tours de carte, prestidigitation de physiciens et autres publications amusantes et déclarait « si dans tout cela vous ne trouvez pas à vous distraire, allez à la Trappe et *enterrez-vous vivant* ».

Le propos est un peu fort dans le contexte de la Grande guerre.

Je retiens ces « posters » essentiellement pour les illustrations de C. Jankowski, sur lequel je n'ai trouvé aucun élément biographique. Un lecteur aurait-il cette information ?



## Faut-il lui rendre son vrai nom ?

### *La prairie d'Herbe Molle*

Entre pont du Gué d'Anjan et Pont Rouge, un itinéraire de balade nous permet de découvrir la grande prairie d'Herbe Molle.

Cette dénomination est étrange. Qu'est-ce qu'une herbe molle ? Est-ce une herbe tendre ? Ou bien une herbe malade ?

En vérité, les anciens connaissent cette prairie sous le nom d'Herbe Mou.

C'est bien le nom qu'un journaliste a utilisé, le 23 juillet 1939, pour relater une fête d'aviation organisée sur cette prairie.

Pourtant, les géomètres du cadastre de 1825 ont bien écrit sur leur plan « Prairie d'Herbe Molle ». Croyant découvrir, peut-être, une faute d'accord dans cette appellation, ils ont remplacé Mou par Molle. Le résultat n'est guère valorisant pour cette herbe qui a nourri des milliers de bovins au temps des « communaux ».

En fait, l'écriture ancienne était Herbe Moul.

Il y en a plusieurs références. Par exemple, dans un procès-verbal de bornage et arpentage de la partie haute de la forêt de Beaufort, signé par Paul Desmarquais, le 23 décembre 1788, l'emplacement des bornes est défini, en particulier, au Petit Buzet, au Grand Buzet, aux Vagues de Porteaux et ... dans la prairie d'Herbe Moul.

Alors ne faut-il pas envisager une autre origine du terme « Mou ».

Le vieux dictionnaire Godefroy nous en propose une.

Mou, molt, moult, mout ... veut dire beaucoup, très.

Exemple : « *Il fist, on moix de jung et de jullet, chalt (chaud) mervillousement ; et fist on **mou** bon foïn et de bon bles* » [1472].

Nous préférons donc, pour la réputation de nos anciens communaux, dire « Herbe Abondante » et si notre interprétation est bonne, pourquoi ne pas garder le toponyme « Herbe Mou » ?

0 0 0 0 0